

Délibération  
du Conseil de Communauté

Extrait du registre des délibérations du  
Conseil de Communauté

Membres élus : 78  
Membres en fonction : 78  
Membres présents : 55  
Membres absents : 23  
Procurations : 08

Séance du 18 décembre 2024  
L'an deux-mille-vingt-quatre, le mercredi 18 du  
mois de décembre, à 18 h, le Conseil de  
Communauté, légalement convoqué, s'est  
réuni au Centre de Secours Principal des Trois  
Frontières, sous la Présidence de M. Jean-Marc  
Deichtmann, Président de Saint-Louis  
Agglomération

Date de convocation : 12/12/2024  
Date de transmission : 23/12/2024  
Date de mise en ligne : 24/12/2024

Présents :

Mme BACH Céline, M. BACHMANN Florian, M. BERNASCONI Gilbert, M. CAPON Patrick, Mme CHAPPEL Josiane, Mme CHOQUET Sylvie, M. DEICHTMANN Jean-Marc, M. DELMOND Max, M. DUBOULOZ-MONNET Fabrice, M. ECKES Raymond, M. FERON Jules, M. FUCHS Gilbert, M. FUCHS Serge, Mme GERTEIS Stéphanie, M. GINDER Philippe, M. GISSY Bertrand, M. JUCHS Bernard, M. KANNENGIESER Bernard, M. KASTLER André, M. KERN Gérard, Mme KIBLER-KRAUSS Sabine, M. KNIBIELY Philippe, M. LATSCHA Gaston, M. LITZLER Thierry, M. MEYER Jean-Paul, M. MILINTENDA Carmelo, M. MULLER Jean-Luc, M. OTMANE Rémy, M. PFENDLER Pierre, M. PISARONI Gabriel, Mme RAMASSAMY-BELLAMY Thurianna, M. RIBSTEIN André, Mme RINQUEBACH Ariane, M. RODDE Stéphane, Mme ROSSE Christiane, M. ROUDAIRE Joël, M. SCHACHER Francis, M. SCHICCA Daniel, M. SCHICKLIN Julien, Mme SCHMIDIGER Pascale, M. SCHMITTER Bernard, Mme SCHMITT-MEYER Sandrine, Mme SFEIR Lola, Mme STRAUMANN-HUMMEL Jocelyne, M. STRICH Vincent, M. STRIBY Patrick, Mme TCHEKOUTIO-TAISNE Aline, Mme TRENDEL Isabelle, M. TSCHAMBER Yves, M. TURRI Pascal, M. UEBERSCHLAG André, Mme WILLER Christèle, Mme ZAKRZEWSKI Valérie, M. ZELLER Thomas, M. ZINNIGER Roger

Absents excusés :

M. ADRIAN Daniel, M. BAUMLIN Christian, M. BOHLY Dominique (pouvoir à Mme ZAKRZEWSKI Valérie), Mme CAZES Hélène, Mme DINTEN Françoise (pouvoir à M. SCHICCA Daniel), Mme FERRANDEZ Françoise, Mme FRANCOIS Christine (pouvoir à M. DEICHTMANN Jean-Marc), M. GABRIEL Guillaume, Mme GANGLOFF Karin, M. GASSER Lucien (pouvoir à M. MEYER Jean-Paul), Mme HELGEN Sandrine (pouvoir à M. RODDE Stéphane), M. KAHRIC Franck, Mme KUNTZ Valérie, Mme LEFEBVRE Martine (pouvoir à Mme SCHMITT-MEYER Sandrine), M. MARTIN Anthony, M. MULLER Hubert, M. MUNCH Paul-Bernard, Mme MUTH Sandra, M. PILLERI Angelo (pouvoir à M. JUCHS Bernard), M. SAVARY Nicolas, M. SIBOLD Clément, Mme SORET VACHET-VALAZ Rachel, M. WIEDERKEHR Denis, Mme WOGENSTAHL Nadine (pouvoir à M. LITZLER Thierry), M. WOLGENSINGER André

Secrétaire de séance :

Mme SCHMIDIGER Pascale

## 23<sup>ème</sup> QUESTION

### Plan de Gestion de l'Espace Rural et Périurbain (GERPLAN): Programme prévisionnel 2025 (DELIBERATION n° 2024-214)

L'appel à projets GERPLAN 2025, lancé courant de l'été 2024 auprès des communes du territoire, a permis d'établir un programme d'actions 2025 annexé à la présente délibération.

Plusieurs projets ont été identifiés, portés notamment par les communes de Hagenthal-le-Haut, Hégenheim, Hésingue, Huningue, Koetzingue, Leymen, Saint-Louis, Sierentz, Steinbrunn-le-Haut, Village-Neuf et Zaessingue, consistant essentiellement en la plantation d'arbres en zone urbaine pour lutter contre les îlots de chaleur, en la création de vergers communaux, ou encore en des actions de sensibilisation pédagogique.

Il est également proposé que Saint-Louis Agglomération porte différentes actions : commande groupée d'arbres fruitiers et actions de sensibilisation du grand public à la préservation de la biodiversité en lien avec la Petite Camargue Alsacienne. Le montant global de ces projets s'élève à 24 000 € HT.

Ces projets seront instruits par la Collectivité européenne d'Alsace. Le rôle de Saint-Louis Agglomération est d'accompagner les porteurs de projets dans leur démarche en vue d'obtenir un financement.

Pour permettre aux collectivités concernées de bénéficier de l'aide de la Collectivité européenne d'Alsace, il est proposé au Conseil de Communauté :

- d'approuver le programme prévisionnel 2025 tel que présenté en annexe ;
- de solliciter le cofinancement de la Collectivité européenne d'Alsace pour les projets communautaires ;
- d'autoriser le Président ou son représentant à signer tout document concernant la mise en œuvre de ce programme.

Après délibération, le Conseil de Communauté

- approuve à l'unanimité ces propositions.

La Secrétaire de séance,

Pascale SCHMIDIGER

Pour extrait conforme,  
Saint-Louis, le 20 décembre 2024

Le Président,

Jean-Marc DEICHTMANN

